

38E ASSEMBLEE GENERALE LAGRAVE

A condition exceptionnelle suite à la pandémie du Coronavirus, l'Assemblée Générale Exceptionnelle organisée en visioconférence le 21 juin 2020 à 10h30 du siège de la FFCBL/SER sise au 17 Impasse des Vignes, 81150 LAGRAVE..

Suite à l'annulation par la Préfecture et la ville de Nantes (44) de pouvoir organiser comme prévu notre Assemblée Générale Ordinaire les 11 et 12 Avril à Nantes, ce qui était compréhensible suite à cette pandémie, dès le jeudi 23 avril, nous prenions contact par mail avec la Sous/Préfecture du Tarn 81.

Dans la même journée, par mail, la Direction Départementale de la Cohésion, Sociale et de la Direction des Populations du Tarn, Direction de la Vie Associative au 16 Boulevard Clémenceau 81108 CASTRES nous informaient que nous devons faire notre AGO dans les 90 jours suivant l'annulation de notre AG du 11 et 12 Avril 2020.

De ce fait, le bureau de la FFCBL/SER décidait de convoquer par mail, Messenger, nos deux pages facebook et notre site Web, notre AGO le dimanche 21 juin 2020 à partir de 10H30 en visioconférence.

Cette innovation, nous avons été contraints de l'accepter de façon à être respectueux des obligations administratives, mais rien ne pourra remplacer une assemblée générale ordinaire qui retrouvent la majorité des clubs affiliés présents dans une très belle salle décorée à cette occasion.

Le jour (J) étant arrivé, c'est avec toujours avec beaucoup de sérénité que je déclare officiellement ouverte cette 38ème Assemblée Générale Ordinaire en visioconférence ce dimanche 21 juin à 10h30.

Les présents en visioconférence sont :

- André ANTONIO, Président FFCBL/SER
- Daniel ARENES, Président AARC 19
- William CALLISTE, Trésorier FFCBL/SER
- Marie-Pierre TREILLE, Secrétaire Générale FFCBL/SER
- Manuel GARCIA, Président MRAS 34
- Erwann CREQUER, Président USR 56
- Christophe PETITCLERC, Indépendant MDX
- Nathalie MATOS, Indépendante MDX
- Mathieu VITARD, Président ORA 44
- Guy RAMOND, Membre ASL-Radio 34
- Jeannot OLIVET, Président de l'ASL-Radio 34,
- Xavier BOVALO, Président ACCS 44
- Raphaël MORGADO, Président Victor Lima,
- Laurent (indépendants MDX),
- Bernard CIRIA ROCA, Président GRAS 32/SER.
- Benjamin Roland, Président ARPV 35
- Kévin MENANT, Trésorier ASCBS 56

Le Quota entre les présents en visioconférence et les bons pour pouvoirs de votes étant positif et contrôlés par le Responsable de la Commission des Sages, cette A.G. peut se tenir.

Rapport moral pour l'année 2019.

Un satisfécit concernant l'ambiance générale pour l'ensemble des associations affiliées et des adhérents.

Notre souhait est de voir toujours se comporter l'ensemble des dirigeants comme de vrais responsables afin d'éviter tout litige interne à l'Association, et inter associations, toujours préjudiciable aux uns et aux autres.

Déclarer que tout est parfait ne serait pas honnête, subsiste ici où là encore quelques incompréhensions entre certains clubs dont je souhaite que chaque partie fasse l'effort d'y apporter une solution.

La FFCBL/SER est une grande famille dans laquelle la priorité doit rester l'aide, l'entraide entre tous, dans les bons et mauvais moments.

Ne jamais oublier que l'Union fait la force, la division, sa faiblesse.

Pour conclure, un satisfécit à 90%, avec mes encouragements à faire mieux l'année prochaine déjà bien entamée.

Rapport actif

L'activité de notre fédération peut être suivie quotidiennement grâce à nos deux pages facebook qui sont : <https://www.facebook.com/groups/FFCBL.SER/> et <https://www.facebook.com/FFCBLSER/>, mais aussi notre site WEB : <http://ffcbl.celeonet.fr/>

Transparence absolue avec à chaque déplacement un compte rendu avec photos.

Je souhaite confirmer encore une fois que nous sommes des bénévoles à 100%, moi y compris, et pas le moindre avantage ne peut être obtenu, quel que soit le poste que nous occupons de la part de notre fédération.

Un travail journalier est assuré au siège de la fédération avec des journées parfois bien longues qui pourraient être réduites avec un peu de compréhension de certains et moins de laxisme.

Le principal souci est le renouvellement des cotisations. Il faut bien comprendre que notre contrat d'assurance AXA est pour une année civile, soit du premier janvier au 31 décembre.

Le 31 décembre à minuit, le club n'ayant pas renouvelé pour la nouvelle année se trouve non assuré ainsi que ses adhérents détenteurs de la carte FFCBL/SER de l'année qui vient de s'écouler où tout nouvel adhérent qui rejoint le club.

L'administratif d'une association ne peut être laxiste, les risques de nos jours sont beaucoup trop importants. Nous sommes dans un mode procédurier, prendre le risque tant au Civil qu'au Pénal de se retrouver cité à comparaître devant une juridiction pour laxisme peut être très lourd de

mpf

conséquence et l'ensemble du Conseil d'Administration du club où de l'association peut être engagé.

Le nombre de clubs affiliés est en légère progression par rapport à 2018 et le nombre d'adhérents aussi.

Coté financier, le solde sur l'année 2018 entre recettes et dépenses est aussi positif et ceci malgré, depuis la création de notre fédération, pas la moindre subvention de l'Etat, n'y d'un Conseil Général ou Régional.

L'année 2020 est incertaine, nous souhaitons une reprise d'activité pour le deuxième semestre afin que les clubs et associations affiliées puissent faire face à leur dépense incompressible.

Pour 2021, et afin de continuer à aider et soutenir du mieux possible les clubs et les associations, la cotisation restera identique, soit 12€ par adhérent d'un club affilié et 20 € pour les membres indépendants.

Notre Assemblée Générale Ordinaire est fixée les 3 et 4 Avril 2021 organisée par Ouest Radio Assistance à Nantes.

Notre rendez-vous avec le Ministère de l'Intérieur ayant été remis à deux reprises, un nouveau contact sera pris dans les semaines à venir.

Le Conseil d'Administration étant démissionnaire comme chaque année, il est reconduit sauf ceux qui n'ont pas renouvelé leur candidature pour 2020.

La lecture du nouveau Conseil d'Administration 2020 sera présenté par Daniel ARENES ;

Je vous demande votre approbation pour ses deux rapports.

Le Rapport moral et la Rapport actif sont approuvés à la majorité.

Daniel ARENES fait lecture du bilan financier.

Celui-ci est approuvé à la majorité.

Tout le bureau étant démissionnaire, Daniel ARENES présente la liste des candidats. Il indique également les noms des clubs ayant donné pouvoirs à la FFCBL/SER.

Le Conseil d'Administration pour 2020 est le suivant :

- > **Président : ANTONIO André**
- ≥ **Vice/Président LAFFAILE Roland**
- ≥ **Vice/Président VITARD Mathieu**
- > **Trésorier Général CALISTE William**
- > **Secrétaire Générale TREILLE Marie Pierre**
- > **Président de la Commission des Sages : ARENES Daniel**
- > **Membre RABILLET Jean Claude**
- > **Responsable Commissaire aux Comptes : ARENES Daniel**
- > **Administrateur Site Internet FFCBL GINESTE Gérard**
- > **Responsable Affaires Techniques DOUZIECH Thierry**

mf

- > **Responsables Régionaux :**
> **GARCIA Manuel Languedoc-Roussillon**
> **DUCHESNE André Région Pays de Loire**
≥ **CREQUER Erwann Région Bretagne**

Responsables Départementaux :

- ≥ **HARVENGT Guy 13**
> **RABILLET Jean Claude 17**
> **ROBERT Benjamin 35**
≥ **MATOS Nathalie 40**
≥ **BOVALO Xavier 44**
≥ **MENANT Kévin 56**
> **D'AGOSTINI Bruno 60**
> **MOREAU Gérard 62**
> **LABASSE Olivier 64**
> **RODRIGUES José 65**
> **DOUZIECH Thierry 82**

Tout le monde est élu.

La parole est donnée aux participants.

Mathieu VITTARD prend la parole pour remercier tous ceux qui sont présents aujourd'hui et indique la présence de nombreuses personnalités lors de cette assemblée.

Le Président rappelle que ce n'est pas facile de tenir une assemblée générale dans un tel contexte.

Manuel GARCIA confirme que l'assemblée générale 2022 se fera à Montagnac.

11 heures 20, la 38^{eme} assemblée générale est clôturée par les applaudissements des participants et le verre de l'amitié.

FIN DE LA SEANCE 11 h 20

Le secrétaire de séance
Marie-Pierre TREILLE



Le Président
André ANTONIO

